



Réf : 3_guelmim_13_9_x5

Titre : 28 conventions pour le développement des oasis

Le programme concerne 11 collectivités locales réparties entre Tata, Guelmim et Assa-Zag



MAP

Le matin : 13 - 04 – 2008

La réunion, tenue jeudi à Tighmert, commune rurale d'Asrir, du comité de suivi régional du Programme de sauvegarde et de développement des oasis du Sud du Royaume –composante Guelmim–Assa–Tata- a été couronnée par la signature de 28 conventions au profit d'ONG locales pour un montant de 18 millions de dollars. Ces conventions ont été signées par Mourad Wahba,

représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et coordonnateur du système des Nations unies au Maroc, Ahmed Hajji, directeur général de l'Agence de développement des provinces du Sud, Ahmed Himdi, wali de la région de Guelmim-Smara, et les représentants des 28 ONG concernées, et ce en présence de Hamid Touti de la Direction générale des collectivités locales, département partenaire du Programme de sauvegarde et de développement des oasis.

A l'issue de la réunion qui a été consacrée à l'exposé des réalisations de la saison écoulée et au programme pour l'année 2008, Ahmed Hajji a souligné que ces conventions concernent un certain nombre d'Activités génératrices de revenus (AGR), l'écotourisme, le nettoyage des oasis et l'importance à accorder au volet féminin, à la plantation et à la valorisation de palmiers dattiers et de cactus, en plus de la gestion de l'eau.

Dans une déclaration à l'agence MAP, A. Hajji a ajouté que cette réalisation est de nature à donner une forte impulsion à la province de Guelmim, Tighmert et Ifrane, soulignant que ce programme nécessite une enveloppe budgétaire de 18,11 millions de dollars américains, soit 4,4 millions annuellement entre 2008 et 2011, outre le budget de 2007 qui leur a consacré 3,1 millions de dollars. Et d'ajouter que le plus important dans cette opération est de contractualiser avec la société civile et les parties bénéficiaires de l'action participative et de prendre soin des habitants et de la région et de réaliser les équilibres entre le secteur de l'agriculture, celui de l'élevage et celui de l'écotourisme. Cette contractualisation, a-t-il dit, sera suivie par une deuxième dans les quelques semaines à venir et concernera les provinces d'Assa-Zag et de Tata. Le but de ce programme qui concerne 11 collectivités locales réparties entre Tata, Guelmim et Assa-Zag, est d'apporter soutien et assistance aux acteurs associatifs pour élaborer les plans communaux de développement économique et social, a-t-il ajouté.



De son côté, Mohamed Houmyid, coordonnateur national du Programme de sauvegarde et de développement des oasis du Sud du Royaume, composante Guelmime-Assa-Tata, a déclaré que cette première réunion du comité de suivi régional du Programme qui vise à sauvegarder les oasis, concerne le lancement de l'élaboration des plans de développement communaux au niveau des communes d'Assa, Asrir, Ifrane et Fam El Hissn, les autres communes verront leurs plans élaborés durant la période 2009-2010. Et d'ajouter que tout en maintenant ses objectifs de préservation, de valorisation des oasis et de réduction de la pauvreté, le Programme –lancé en juin 2006– a connu certaines réorientations stratégiques qui visent notamment un recentrage sur les communes et les populations locales en tant que porteurs principaux du projet au niveau local, l'intégration à l'INDH, ainsi que le renforcement des acteurs locaux.

Ont également participé à la réunion de Tighmert, outre les différents partenaires, des élus locaux, des acteurs associatifs, ainsi que différents partenaires du projet, dont en particulier la Banque africaine de développement (BAD).

SOURCE : MAP : LE MATIN